

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 avril 2024

**SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)**

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CE274

présenté par

M. Dive, M. Fabrice Brun, Mme Genevard, M. Bony, M. Forissier, Mme Périgault, M. Bourgeaux,
M. Vatin, M. Neuder, M. Ray, Mme Petex, M. Jean-Pierre Vigier, M. Viry, Mme Anthoine,
M. Seitlinger, M. Hetzel, Mme Frédérique Meunier, M. Schellenberger, Mme Corneloup,
M. Emmanuel Maquet, M. Cordier, Mme Bonnet, Mme Duby-Muller et M. Rolland

ARTICLE 3

Compléter l'alinéa 5 par les mots :

« , du management et de la gestion des entreprises ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

A l'instar des thématiques relatives à l'agroécologie ou au changement climatique, les thématiques autour de la gestion managériale et financière d'une entreprise sont à inclure dans les programmes d'enseignements agricoles. L'importance de cette approche s'explique par le fait que la gestion d'une exploitation agricole fait appel à des compétences propres aux chefs d'entreprises ; compétences à acquérir dès la période d'enseignement.